

UCL

Université
catholique
de Louvain

ARC 2015

Modalités de gestion

A. Distelmans (UCL/ADRE)

C. Sibille (UCL/ADFI)

C. Van Hove (UCL/SPER)

Actions de Recherche Concertées 2015



Décret du **30 janvier 2014** relatif au financement de la recherche dans les universités

Objectif

Développer les centres (interuniversitaires) d'**excellence**

- en recherche **fondamentale**
- pratiquant de manière **intégrée** la recherche fondamentale et la recherche appliquée

Actions de Recherche Concertées 2015



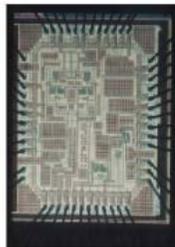
Décret du **30 janvier 2014** relatif au financement de la recherche dans les universités

Conséquences

- Subvention ARC accordée à **l'UCL**
- Affectation de la subvention soumise au **contrôle du Délégué du Gouvernement**

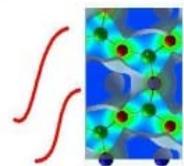
Actions de Recherche Concertées 2015

Projets financés (1/2)



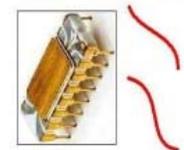
1. *Family Transformations – Incentives and Norms*

Promoteurs : Professeurs de la Croix David (UCL/SSH/IRES), porte-parole, Mariani Fabio (UCL/SSH/IRES) et Rizzi Ester (UCL/SSH/IACS)



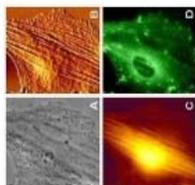
2. *Personal Aspirations and Processes of Adaptation: How the legal framework impacts on migrants' agency (LIMA)*

Promoteurs : Professeurs Sarolea Sylvie (UCL/SSH/JURI), porte-parole, Schoumaker Bruno (UCL/SSH/IACS) et Marquet Jacques (UCL/SSH/IACS)



3. *PolarCat: A new tool for advanced catalysis science – balancing hydrophilicity and hydrophobicity*

Promoteurs : Professeurs Gaigneaux Eric (UCL/SST/IMCN), porte-parole, Aprile Carmela (UNamur/SST), Debecker Damien (UCL/SST/IMCN) et Devillers Michel (UCL/SST/IMCN)

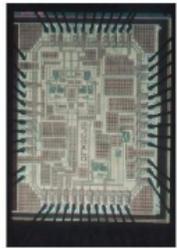


4. *Large Scale Simulation of Waves in Complex Media (WAVES)*

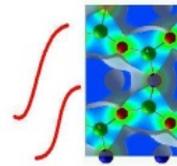
Promoteurs : Professeurs Remacle Jean-François (UCL/SST/IMMC), porte-parole, et Geuzaine Christophe (ULg/SST)

Actions de Recherche Concertées 2015

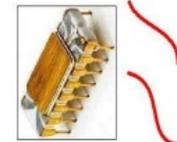
Projets financés (2/2)



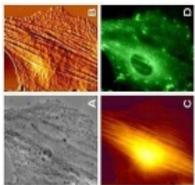
5. **NANOSEC: Noise Analysis for NanOscale SEcure Circuits**
Promoteurs : Professeurs Standaert François-Xavier (UCL/SST/ICTM), porte-parole et Flandre Denis (UCL/SST/ICTM)



6. **Cell differentiation and organ morphogenesis: Integrating mathematical modelling and biological experimentation**
Promoteurs : Professeurs Lemaigre Frédéric (UCL/SSS/DDUV), porte-parole, Hanert Emmanuel (UCL/SST/ELI) et Pierreux Christophe (UCL/SSS/DDUV)

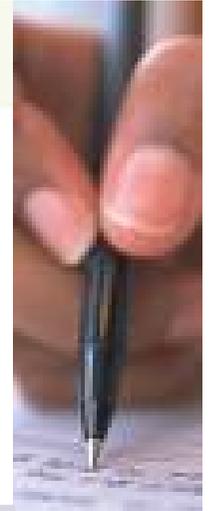


7. **Bio-resorbable TWIP - High strength Fe-based bioresorbable alloys for cardiovascular implants, from ab initio to in vivo**
Promoteurs : Professeurs Jacques Pascal (UCL/SST/IMMC), porte-parole, Delannay Laurent (UCL/SST/IMMC), Kefer Joëlle (UCL/SSS/IREC) et Lison Dominique (UCL/SSS/IREC)

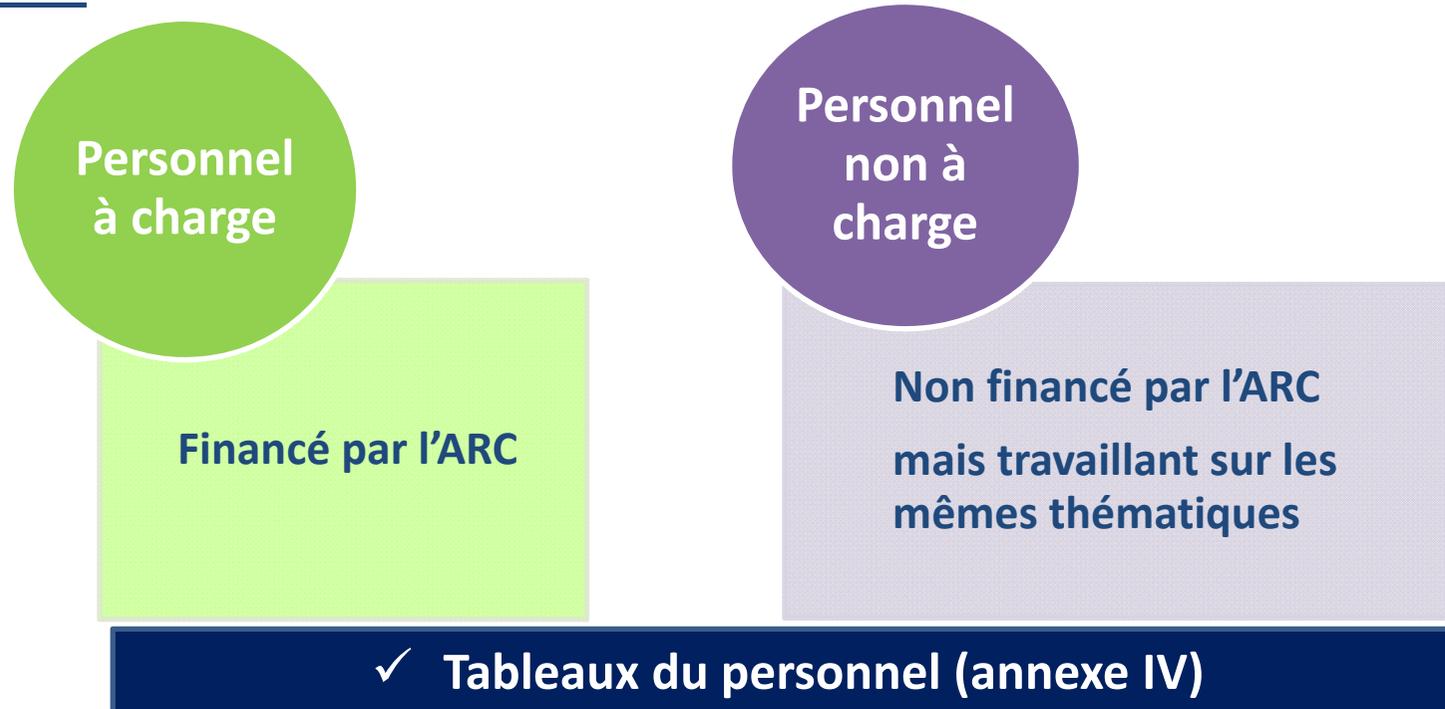


8. **Improving the photochromism and thermochromism in the solid state by co-crystallization: an integrated physic-chemical investigation (conTrast)**
Promoteurs : Professeurs Benoît Champagne (UNamur/SST), porte-parole, Leyssens Tom (UCL/SST/IMCN) et Wouters Johan (UNamur/SST)

Actions de Recherche Concertées 2015



Personnel



à transmettre par courriel à ADRE - ✉ : anouk.distelmans@uclouvain.be

- au tout **début** du projet
- annuellement au **1^{er} février**
- dès qu'une **modification** intervient

Actions de Recherche Concertées 2015



Personnel à charge

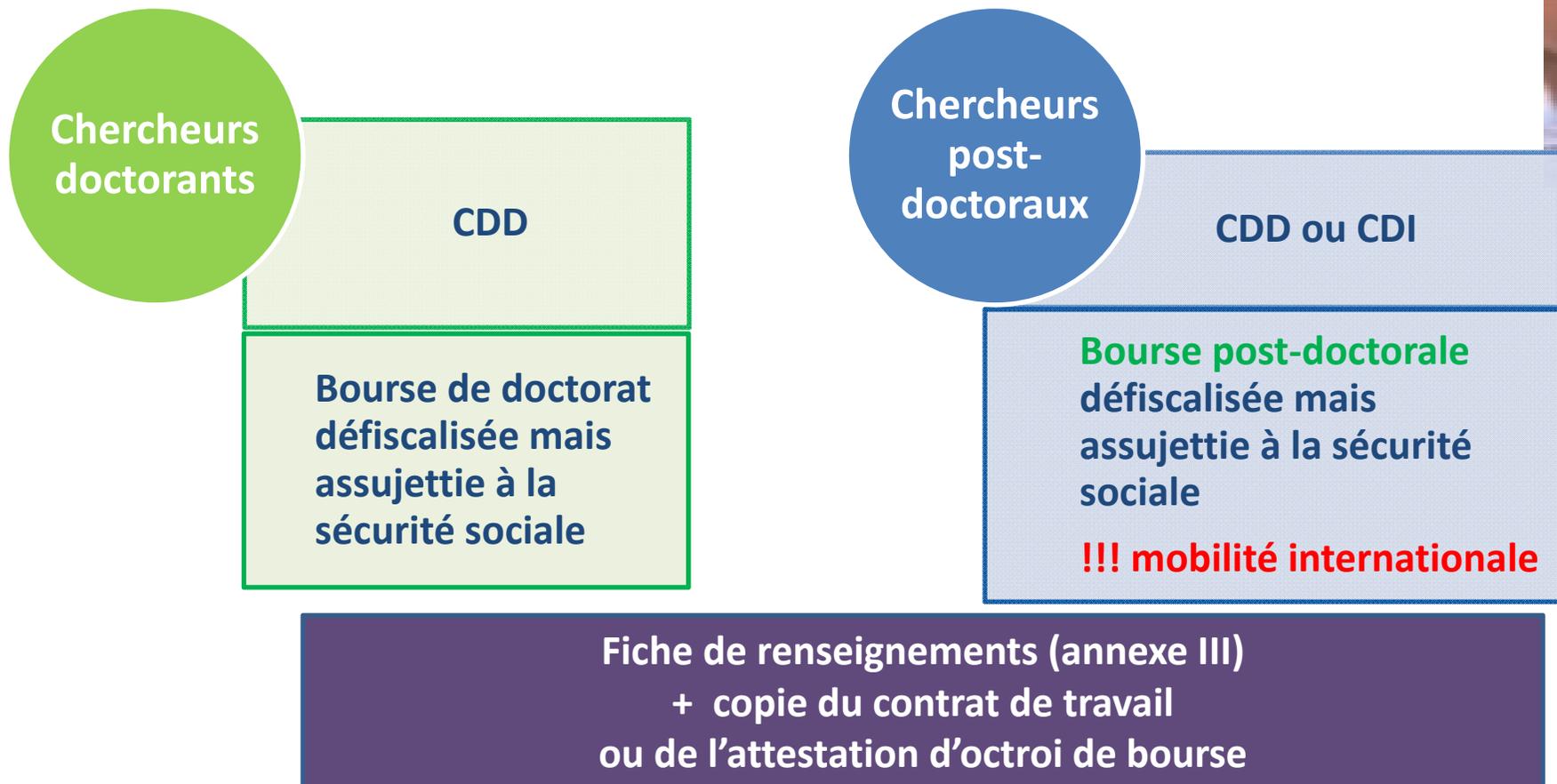
Dispositions générales :

- Préférence accordée au personnel scientifique
- **Durée d'engagement > ou = 1 an**
- Pas de bourses d'études
- Cadre global comprenant des doctorants et des chercheurs seniors

Actions de Recherche Concertées 2015



Personnel à charge



 à transmettre par courriel à l'ADRE selon le calendrier en vigueur pour la transmission des tableaux du personnel

Actions de Recherche Concertées 2015

Personnel à charge

Annexe III



UCL Université catholique de Louvain	ANNEXE III : PERSONNEL A CHARGE DU BUDGET FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS
!!! A envoyer sous forme d'un document pdf unique à anouk.distelmans@uclouvain.be en début de convention + annuellement le 1^{er} février + à chaque changement !!!	
Convention ARC n°...../.....-..... (exemple pour info :12/17-049)	
Date de début de l'ARC : / / Date de fin de l'ARC : / /	
Premier promoteur UCL de l'ARC :	
NOM :	Prénom :
Personnel engagé :	
NOM : Prénom :	
Sexe : M / F (biffer la mention inutile)	
Contrat d'emploi / Bourse de doctorat / Bourse de post-doctorat (biffer les mentions inutiles)	
Période d'occupation sur PARC : du/...../..... au/...../.....	
Pourcentage d'occupation sur PARC :	
Observations éventuelles :	
.....	
<i>IMPERATIF ! Joindre la copie du contrat d'emploi ou de l'attestation d'octroi de bourse de (post-)doctorat</i>	
.....	
Personne pouvant fournir des informations complémentaires concernant l'exécution du contrat susmentionné (ex/ au sein du Service du Personnel, gestionnaire de convention) :	
NOM : Prénom :	
Fonction : Téléphone :	
.....	
Responsable du Service du Personnel :	
NOM : Prénom :	
Signature / Visa / Cachet :	
Date :	



Personnel

Personnes de contact

Personnel scientifique sous contrat de travail

- ☞ M^{me} Santina Bongiovanni (A-J)
- ☞ M^{me} Marie Ducamp (K-Z)

Boursiers et chercheurs visiteurs

- ☞ M^{me} Dominique Socquet

Personnel administratif et technique

- ☞ M. Thierry Claeys

A Mons

- ☞ M. Philippe Bonte (*gestion conventions*)

www.uclouvain.be/personnel

Actions de Recherche Concertées 2015

Fonctionnement



Frais nécessaires à la bonne exécution de la recherche

Documentation, missions, organisation d'événements, installations de calcul, produits de laboratoire, maintenance et entretien d'appareils

Frais de représentation en Belgique

A limiter et à justifier (souche TVA et détails sur le contexte)

Frais de type administratif (tél., photocopies, fax, ...)

A imputer au *prorata* de l'ensemble des conventions

Frais de déplacement/séjour de chercheurs visiteurs rétribués par leur Institution d'origine

Frais de déplacement véhicule personnel

A rembourser au taux fixé (en 2015 : 0,3468€/km)

Actions de Recherche Concertées 2015

Missions

NOUVEAU

- Effectuées par le Personnel à charge et non à charge de l'ARC
- Plus d'accord ADRE préalable requis !!!
- Frais admissibles:
 - *Frais de transport en commun (billet d'avion, de train...)*
 - *Frais d'hébergement (hôtel et petit-déjeuner)*
 - *Frais d'inscription à des formations ou congrès*
 - *Tout autre frais de séjour*
 - *sur base de frais réels justifiés*
 - *sur base de **per diem** (indemnité forfaitaire journalière)*
!!! mode de remboursement unique par convention !!!

Actions de Recherche Concertées 2015

Équipement

- Matériel scientifique ou technique seulement
- **PAS** de matériel de bureau
- Toute dépense d'équipement est à justifier

 www.uclouvain.be/depenses

Actions de Recherche Concertées 2015

Acquisition d'équipements : quand et comment ?

- ☞ **Durant la 1^{ère} moitié du projet**
- ☞ **Selon règles des marchés publics**
- ☞ **Service ACHA**

≥ 8.500 € et <
85.000 € htva

- procédure négociée sans publicité
- minimum 3 offres (obligation de mise en concurrence)
- motivation du choix par écrit

≥ 85.000 € et <
207.000 € htva

- appel d'offre ou adjudication ou procédure négociée directe avec publicité
- publication belge

≥ 207.000 € htva

- appel d'offres ou adjudication
- publication européenne

☞ www.uclouvain.be/422783

Actions de Recherche Concertées 2015

Eligibilité des dépenses



- A caractère scientifique uniquement et strictement liées aux activités de recherche décrites dans l'annexe technique de la convention
- Factures originales à transmettre au fur et à mesure à la CLC ou au service financier de l'Institution
- Chaque facture doit correspondre à l'année pour laquelle la subvention a été accordée
- Chaque pièce justificative doit indiquer la date et la nature de l'achat
- Pièces justificatives en devise étrangère : joindre un document officiel établissant le cours du change réel

Actions de Recherche Concertées 2015

Gestion du budget de la convention



- Gestion par année CIVILE (pas académique)
- Reports et transferts possibles :

Reports

- Le solde non utilisé de l'année x peut être reporté vers l'année $x + 1$
- à concurrence maximale de 30% du budget de l'année x

Transferts

- $F \Rightarrow E$ $E \Rightarrow F$
- $F \Rightarrow P$ $E \Rightarrow P$
sans limite de report
- $P \Rightarrow E$ $P \Rightarrow F$:
UNIQUEMENT si
 $\geq 50\%$ du budget total
sont en permanence
affectés à la rubrique P

PAFG

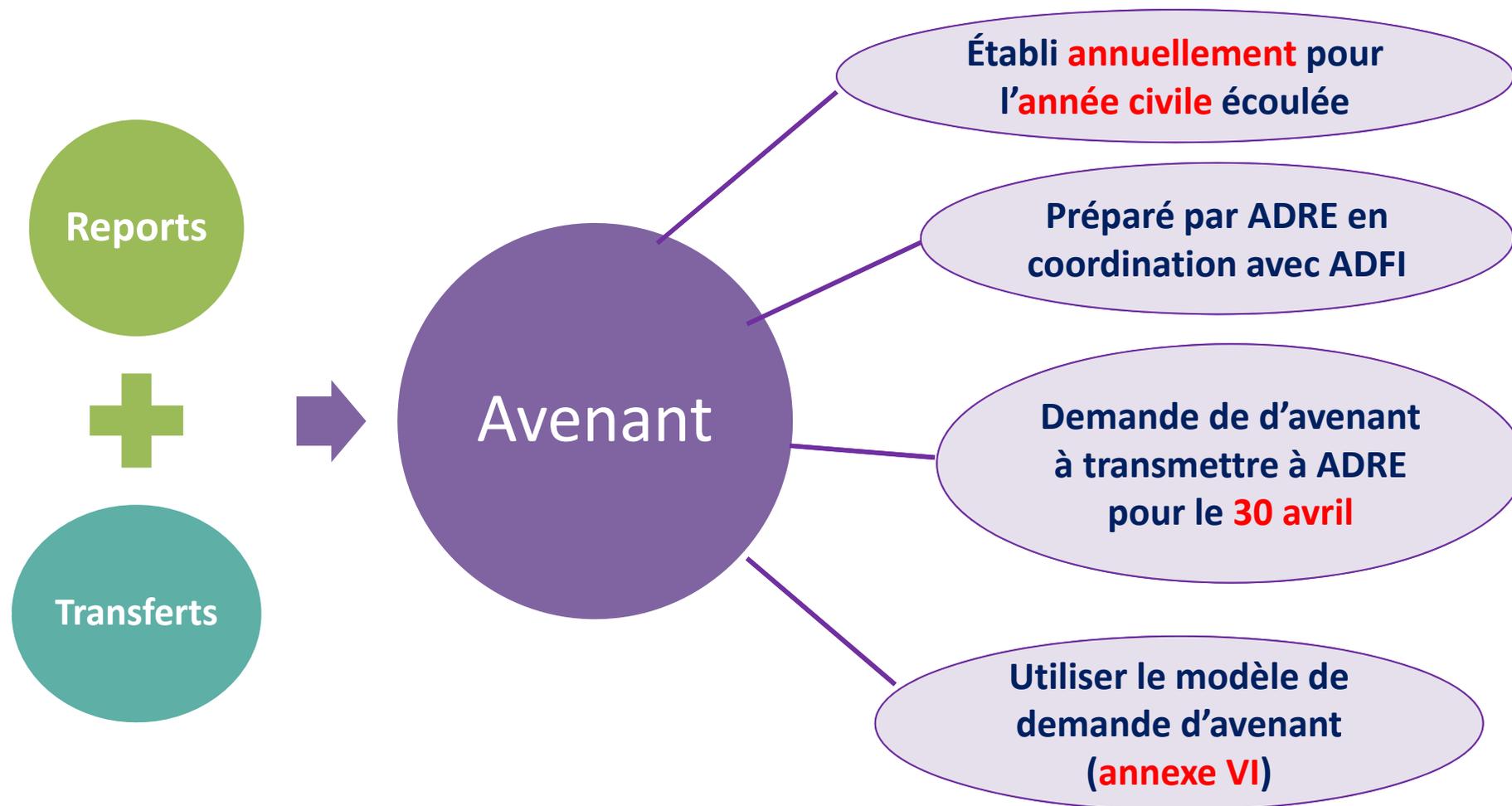
- Invariable tout au long du projet, PAS de report ni de transfert !

Flexibilité au démarrage :

Année 1 -> année 2 : tous les reports et transferts ci-dessus sont autorisés

Actions de Recherche Concertées 2015

Gestion du budget de la convention - avenants



Actions de Recherche Concertées 2015

Annexe VI

UCL
Université
catholique
de Louvain

**ANNEXE VI :
MODELE DE DEMANDE ANNUELLE D'AVENANT
POUR REPORT DES SOLDES NON CONSOMMES**

(Ce modèle est seulement un exemple, à adapter en fonction des comptes annuels de chaque ARC)

!!! A envoyer annuellement pour le 30 avril
sous forme d'un document pdf unique à anoul.distelmans@uclouvain.be !!!

Date

M^{me} A. DISTELMANS
UCL/ADRE
Place de l'Université, 1 – Bte 10.01.05
1348 – Louvain-la-Neuve

Chère Madame,

Concerne : Convention ARC n°/..... – Demande d'avenant (report vers 2016 des soldes 2015 non consommés).

Par la présente, nous souhaitons introduire une demande d'avenant au Contrat Action Recherche Concertée susmentionné. Cette demande a pour objet le report vers 2016 des soldes non utilisés en 2015 représentant un total, hors overheads, de 29.052,83 euros.

DETAIL DES SOLDES, REPORTS (ET TRANSFERTS EVENTUELS) DEMANDES

- Solde Personnel : report vers budget Personnel 2016 : 16.748,06
- Solde Equipement : 5.172,55 dont :
 - report vers budget Equipement 2016 : 2.172,55
 - report et transfert vers budget Fonctionnement 2016 : 3.000,00
- Solde Fonctionnement : report vers budget Fonctionnement 2016 : 7.132,22

TABLEAU RECAPITULATIF

	Année 2015			Année 2016		
	Budget prévu	Budget utilisé	Solde à reporter/ (et transférer)	Budget prévu	Budget après report	Budget après transfert
PERS	115.204,10	98.456,04	16.748,06	97.230,00	113.978,06	113.978,06
EQT	18.123,02	12.950,47	5.172,55	0,00	5.172,55	2.172,55
FCT	59.600,96	52.468,74	7.132,22	48.500,00	55.632,22	58.632,22
TOT	192.928,08	163.875,25	29.052,83	145.730,00	174.782,83	174.782,83

+ apporter ici la justification, le cas échéant, pour tout report non conforme aux règles de report en vigueur, par exemple qui serait supérieur à 30% de la tranche annuelle en cours.

Dans l'attente de votre approbation, nous vous prionsetc.

Signature et nom du 1er promoteur UCL de l'ARC

Incl. (recommandé) : Récapitulatif des frais engagés (tableau Excel en deux pages émanant d'ADF).

!!! Conventions interuniversitaires
Le porte-parole UCL transmet à l'ADRE une demande d'avenant montrant les reports et transferts propres au budget UCL

Actions de Recherche Concertées 2015

Rapports



1. Rapport financier annuel (= dossier de justification)

- ⇒ listing des dépenses + pièces justificatives
- ⇒ utilisé pour l'établissement des avenants budgétaires annuels
- ⇒ à réaliser avec et à transmettre à l'ADFI (**ne PAS transmettre en ADRE**)

Contacts

- *M^{me} Véronique Krafft - M. Philippe Bonte (Mons)*

- ⇒ date limite de transmission (balise) : **30 avril** de l'année X+1

!! dernière année : au plus vite après la fin de la convention

NB : il y a 2 justifications par an (fin du premier semestre + fin d'exercice)

Actions de Recherche Concertées 2015



Modèle de relevé des dépenses

Justification du 2^è semestre 2012 (période de justification)						Nom du Promoteur	
Compte interne UCL						N° de convention ARC	
Date compt	Date pièce	Compte	Client/Fournisseur	Texte descriptif	Montant	Num pièce	Num archivage
31.07.2012	31.08.2012	87152012	Dupont Robert	Juillet 2012	1.000,00	1200018243	PP0000005579
31.08.2012	31.08.2012	87152012	Dupont Robert	Août 2012	1.000,00	1200018243	PP0000005579
30.09.2012	30.09.2012	87152012	Dupont Robert	Septembre 2012	1.000,00	1200019813	PP0000005643
31.10.2012	31.10.2012	87152012	Dupont Robert	Octobre 2012	1.100,00	1200021749	PP0000005687
30.11.2012	30.11.2012	87152012	Dupont Robert	Novembre 2012	1.100,00	1200023488	PP0000005720
31.12.2012	31.12.2012	87152040	Dupont Robert	Décembre 2012	1.100,00	1200025254	PP0000005770
31.12.2012	31.12.2012	87152012	Dupont Robert	Allocation de fin d'année	500,00	1200025255	PP0000005770
TOTAL PERSONNEL					6.800,00		
Justification du 2^è semestre 2012 (période de justification)						Nom du Promoteur	
Compte interne UCL						N° de convention ARC	
Date compt	Date pièce	Compte	Client/Fournisseur	Texte descriptif	Montant	Num pièce	Num archivage
01.07.2012	09.06.2012	60834000	MAC LINE		100,00	45005252	3501002214
20.08.2012	27.05.2012	60834000	HEWLETT PACKARD		200,00	45006322	3501002955
20.08.2012	27.05.2012	60834000	OLYMPUS BELGIUM		300,00	45006323	3501002962
TOTAL EQUIPEMENT					600,00		
Justification du 2^è semestre 2012 (période de justification)						Nom du Promoteur	
Compte interne UCL						N° de convention ARC	
Date compt	Date pièce	Compte	Client/Fournisseur	Texte descriptif	Montant	Num pièce	Num archivage
01.09.2012	23.06.2012	60120000	AB SUPPLIES	Achat fournitures de bureau	500,00	45005084	1110211225
01.10.2012	10.09.2012	60120000	AIR LIQUIDE	Remboursement déplacement à l'étranger	600,00	45006922	1110317422
01.07.2012	31.05.2012	60362400	RESPONSABLE ACHA	Produit de laboratoire	700,00	41003542	2110006590
TOTAL FONCTIONNEMENT					1.800,00		

Actions de Recherche Concertées 2015



Modèle de récapitulatif des frais engagés (1/2)

Etat récapitulatif des frais engagés en 2012 - 2 ^e semestre			
Contrat "Action de Recherche Concertée" : Numéro de la convention			
Période du 01/07/2012 au 31/12/2012			
Professeur : Nom du Promoteur porte-parole			
Réf. UCL : Numéro du compte interne			
FRAIS D'EQUIPEMENT			
Budget 2012	6.000,00		
Annexe 1			0,00
		TOTAL :	0,00
BUDGET	1er SEM	2^e SEM	SOLDE
6.000,00	0,00	0,00	6.000,00
FRAIS DE FONCTIONNEMENT			
Budget 2012	16.499,00		
Annexe 1			2.315,50
Annexe 2			0,00
Annexe 3			0,00
Annexe 4			0,00
Annexe 5			0,00
		TOTAL :	2.315,50
BUDGET	1er SEM	2^e SEM	SOLDE
16.499,00	14.567,08	2.315,50	-383,58
FRAIS DE PERSONNEL			
Budget 2012	146.828,79		
Dupont Robert			15.753,66
Durant Micheline			9.525,15
Van Gellinck Marc			4.958,44
Borsini Paul			14.220,30
Gheysens Luc			16.154,67
Valda Marina			9.956,21
		TOTAL :	70.568,43
BUDGET	1er SEM	2^e SEM	SOLDE
146.828,79	65.718,25	70.568,43	10.542,11
OVERHEADS			
Budget 2012	7.840,00		
Annexe 1			0,00
		TOTAL :	0,00
BUDGET	1er SEM	2^e SEM	SOLDE
7.840,00	7.840,00	0,00	0,00

Actions de Recherche Concertées 2015



Modèle de récapitulatif des frais engagés (2/2)

Etat récapitulatif des frais engagés en 2012 - 2^e semestre
Contrat "Action de Recherche Concertée" : Numéro de la convention
Période du 01/07/2012 au 31/12/2012

Professeur : Nom du Promoteur porte-parole

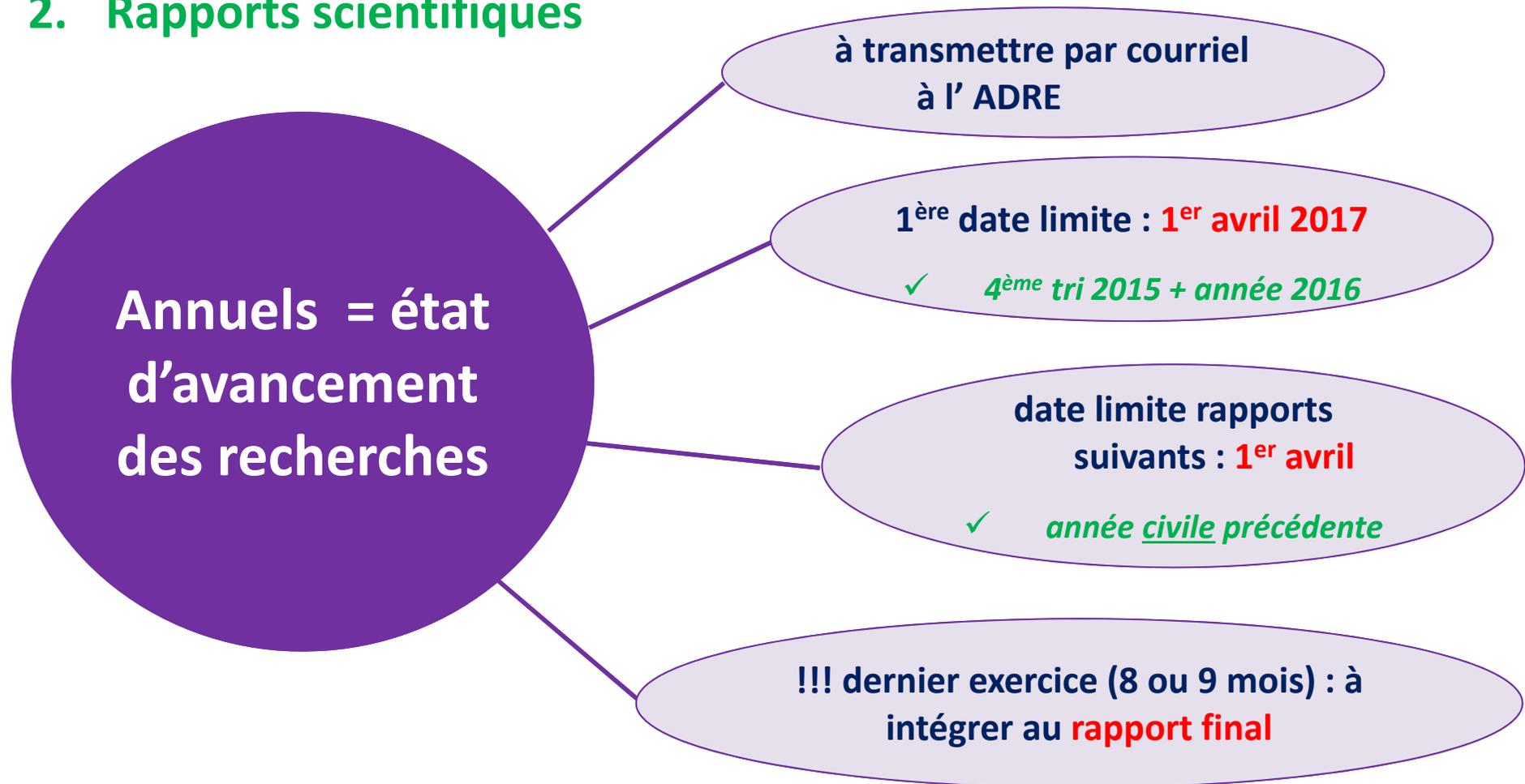
Réf. UCL : Numéro du compte interne

	BUDGET	1er semestre	2^e semestre	SOLDE
	2012			
Equipement	6.000,00	0,00	0,00	6.000,00
Fonctionnement	16.499,00	14.567,08	2.315,50	-383,58
Personnel	146.828,79	65.718,25	70.568,43	10.542,11
Overheads	7.840,00	7.840,00	0,00	0,00
	177.167,79	88.125,33	72.883,93	16.158,53



Rapports

2. Rapports scientifiques



Actions de Recherche Concertées 2015

Annexe I: Rapports scientifiques annuels – contenu souhaité



UCL
Université
catholique
de Louvain

ANNEXE I : MODELE DE RAPPORT ANNUEL D'ETAT D'AVANCEMENT DES RECHERCHES¹

NOUVEAU

!!! A envoyer pour le 1^{er} avril sous forme d'un document pdf unique à anouk.distelmans@uclouvain.be !!!

Dans le cas d'une convention interuniversitaire, le 1^{er} promoteur UCL :

- s'il est porte-parole de la convention : coordonne la rédaction du rapport avec le promoteur de l'Institution partenaire et le transmet pour le 1^{er} avril à anouk.distelmans@uclouvain.be;
- s'il est co-promoteur de la convention : laisse cette tâche au promoteur porte-parole de la convention dans l'autre Institution, et lui transmet « sa » contribution, avec mise au courant en parallèle de anouk.distelmans@uclouvain.be.

1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

- Numéro de la convention ARC (exemple pour info : 12/17-049)
- Titre du projet
- Année civile sur laquelle porte le rapport d'état d'avancement des recherches
- NOM et prénom de tous les promoteurs de la convention

2. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

- Personnel à charge du programme (nom, prénom, statut, pourcentage d'occupation sur l'ARC, période d'occupation sur l'ARC)
- Personnel non à charge du programme mais travaillant sur les thèmes de l'ARC (nom, prénom, statut, source de financement, pourcentage d'occupation sur l'ARC, période d'activité sur l'ARC)

Concrètement, il s'agit de joindre, pour l'année civile concernée, la dernière mise à jour de l'année des deux tableaux disponibles en [annexe II](#).

3. RENSEIGNEMENTS SCIENTIFIQUES

- Pour chaque doctorant à charge de la convention ARC : joindre le rapport du comité d'encadrement ou le rapport final ou une présentation synthétique (1 page max.) des travaux effectués
- Liste des publications et rapports effectués durant cette période
- Liste des missions et visites effectuées dans le cadre du projet (nom, prénom, pourcentage d'occupation sur l'ARC, destination (ville +pays), objet de la visite, dates de séjour)
- Liste des communications originales et officielles à des congrès ou symposiums avec indication de celles demandées par les organisateurs
- Matériel « exceptionnel » réceptionné durant l'année écoulée

4. SUGGESTIONS

Ex/ coordination des travaux, séminaires, etc.

¹ Ce rapport peut être rédigé au choix en français ou en anglais

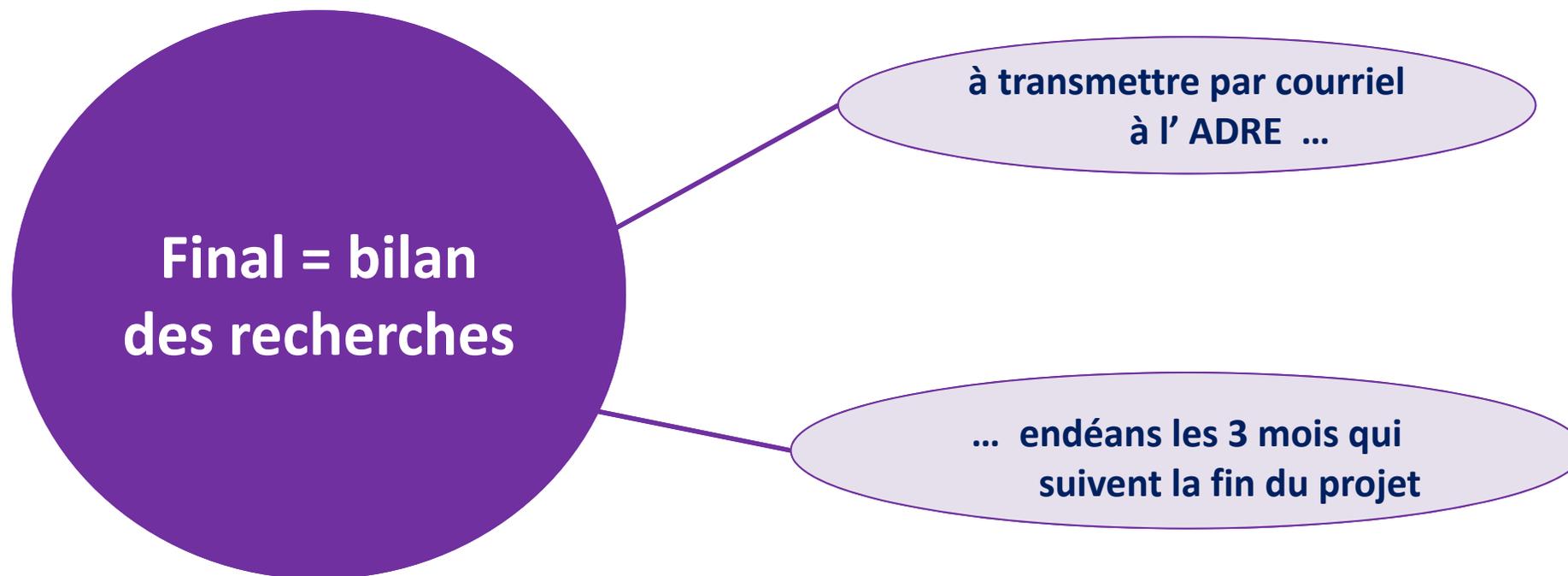
3. RENSEIGNEMENTS SCIENTIFIQUES

- Pour chaque doctorant à charge de la convention ARC : joindre le rapport du comité d'encadrement ou le rapport final ou une présentation synthétique (1 page max.) des travaux effectués
- Liste des publications et rapports effectués durant cette période
- Liste des missions et visites effectuées dans le cadre du projet (nom, prénom, pourcentage d'occupation sur l'ARC, destination (ville +pays), objet de la visite, dates de séjour)
- Liste des communications originales et officielles à des congrès ou symposiums avec indication de celles demandées par les organisateurs
- Matériel « exceptionnel » réceptionné durant l'année écoulée

Actions de Recherche Concertées 2015

Rapports

2. Rapports scientifiques



Actions de Recherche Concertées 2015



Rapport scientifique final – contenu souhaité

Annexe II

UCL Université catholique de Louvain	ANNEXE II : MODELE DE RAPPORT FINAL¹ !!! A envoyer pour le 1^{er} avril sous forme d'un document pdf unique à amnk.dielmans@uclouvain.be !!!
<i>Dans le cas d'une convention interuniversitaire, le 1^{er} promoteur UCL :</i>	
<ul style="list-style-type: none">• s'il est porte-parole de la convention : coordonne la rédaction du rapport avec le promoteur de l'Institution partenaire et le transmet pour le 1^{er} avril à amnk.dielmans@uclouvain.be;• s'il est co-promoteur de la convention : laisse cette tâche au promoteur porte-parole de la convention dans l'autre Institution, et lui transmet « sa » contribution, avec mise au courant en parallèle de amnk.dielmans@uclouvain.be.	
1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX	
<ul style="list-style-type: none">▪ Numéro de la convention ARC (<i>exemple pour info : 12/17-049</i>)▪ Titre du projet▪ NOM et prénom de tous les promoteurs de la convention	
2. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS	
<ul style="list-style-type: none">▪ Personnel à charge du programme (nom, prénom, statut, pourcentage d'occupation sur l'ARC, période d'occupation sur l'ARC);▪ Personnel non à charge du programme mais travaillant sur les thèmes de l'ARC (nom, prénom, statut, source de financement, pourcentage d'occupation sur l'ARC, période d'occupation sur l'ARC).	
<i>Concrètement, il s'agit de joindre les deux tableaux, à charge et non à charge (= annexes IV.a et b, déjà communiqués avec chaque rapport d'état d'avancement intermédiaire (donc deux tableaux en tout pour les projets de sixième mois et deux tableaux pour les projets de 4⁸ mois).</i>	
3. RENSEIGNEMENTS SCIENTIFIQUES	
<ul style="list-style-type: none">▪ Résumé du programme de recherche (2 à 3 pages) présentant les points suivants :<ul style="list-style-type: none">○ objectif de la recherche,○ brève description des thèmes de la recherche,○ méthodes et techniques utilisées,○ résultats de la recherche (par rapport aux objectifs initiaux),○ possibilités de valorisation (au sens large),○ bilan de l'ARC (apports, contraintes, limites, etc.),○ perspectives d'avenir.▪ Description des travaux pendant la période de la convention et de leurs résultats, et ce à partir de la description du programme de recherche figurant à l'annexe 1 à la convention ARC, de manière à bien démontrer l'évolution de la recherche▪ Liste des publications et rapports effectués pendant cette période▪ Liste des communications originales et officielles à des congrès ou symposiums avec indication de celles demandées par les organisateurs▪ Nombre et fréquence des séjours de spécialistes et de chercheurs étrangers dans l'unité ou les unités de recherche▪ Visites principales et missions effectuées dans cette période▪ Autres activités scientifiques importantes (ex : distinctions scientifiques)	
4. DIVERS	
¹ Ce rapport peut être rédigé au choix en français ou en anglais	



Modalités de paiement de la subvention

- ✓ Tranches annuelles
- ✓ 95% de la tranche versés au cours de l'année pour laquelle la tranche est accordée :
 - année de lancement : après réception de la convention signée
 - années suivantes : après réception de la subvention sur le compte bancaire de l'Institution.
- ✓ 5% de la tranche :
 - après justification des dépenses de l'année écoulée et obtention du visa du Délégué du Gouvernement, **ET**
 - après réception par l'ADRE du rapport scientifique de l'année écoulée



Vos interlocuteurs

1) ADRE : Anouk Distelmans (assistée de Carine Hellinckx)

- ↳ Etablissement des conventions et avenants
- ↳ Réception des documents officiels

par courriel

- Annexes I à VI

par courrier interne ou postal

- conventions et avenants ARC originaux

2) ADFI/SGRE : Véronique Krafft et Philippe Bonte (UCL Mons)

- ↳ Etablissement des rapports financiers

3) SPER : voir dia n°12



Merci pour votre attention !